

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Début de la saison estivale de la Base de Loisirs du Marsan



Pour la saison estivale 2020, le lac de baignade - qu'entoure une plage de sable blanc de 7 000 m<sup>2</sup> et dont la qualité de l'eau est validée régulièrement par l'ARS et le SMGBL (syndicat mixte de gestion des baignades landaises) - sera surveillé du samedi 20 juin au dimanche 6 septembre.

Les horaires seront les suivants :

- Du 20 au 30 juin : du lundi au dimanche de 12h à 18h30
- Du 1<sup>er</sup> juillet au 6 septembre : du lundi au vendredi de 11h à 19h / samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 20h

Pour ceux qui n'ont pas envie que de se baigner ou de bronzer, la Base propose de très nombreuses activités tout au long de l'été à partir du 1<sup>er</sup> juillet (programme à venir)

En période estivale, les rondes d'agents de sécurité garantissent la sérénité et le bien-être de l'ensemble des usagers de la base en complément d'un système de vidéoprotection. L'équipe de surveillance veille au respect du site et de ses usagers, ainsi qu'au bon usage des **parkings qui, en cette année exceptionnelle, seront gratuits** cet été.

L'équipe de surveillance fera aussi cette année beaucoup de prévention pour faire appliquer le protocole sanitaire déployé : plan de circulation piéton, application des gestes barrières notamment les distances sociales et les attroupements, mise à disposition de gel hydroalcoolique...

#### **Le nouveaux aménagements**

Après avoir effectué sa vidange décennale cet hiver, qui a permis de vérifier que la structure du lac était en bon état et que son fond était particulièrement propre, Mont de Marsan Agglo s'est servi de cette période d'assec pour rajouter du sable afin d'agrandir significativement la zone de baignade.

Parallèlement les deux douches existantes ont été changées et une troisième rajoutées.

Le coût de ces travaux s'élève à 100000€ dont une participation de 40000€ de la Préfecture.